



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION (N°828) DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE RAVEL A MONSIEUR CHARLES-EDOUARD GARCIA **DÉCISION N° DM-22-383 EN DATE DU 19 OCTOBRE 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de Monsieur Charles-Edouard GARCIA, domicilié au 82, rue de la Jarry, 94300 Vincennes, afin de s'exercer seul au chant, dans la salle Ravel, les mardis du 4 octobre 2022 au 27 juin 2023 de 10h00 à 10h30, les vendredis du 7 octobre 2022 au 30 juin 2023 de 14h00 à 14h30 et les samedis du 8 octobre 2022 au 1^{er} juillet 2023 de 11h00 à 11h30 (sauf jours fériés et vacances scolaires) ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec Monsieur Charles-Edouard GARCIA, domicilié au 82, rue de la Jarry, 94300 Vincennes, une convention de location de la salle Ravel, afin de s'exercer seul au chant, les mardis du 4 octobre 2022 au 27 juin 2023 de 10h00 à 10h30, les vendredis du 7 octobre 2022 au 30 juin 2023 de 14h00 à 14h30 et les samedis du 8 octobre 2022 au 1^{er} juillet 2023 de 11h00 à 11h30 (sauf jours fériés et vacances scolaires) ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN